

■ **Debrunner Tavelli S.A., succursale de Neuchâtel**, à Neuchâtel, CH-645-4095610-1 (FOSC du 12.01.2005, p. 10). Nouvelle raison sociale de l'établissement principal: 'Debrunner Acifer SA Romandie'. Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **Debrunner Acifer SA Romandie, succursale de Neuchâtel**. Nouveau siège de l'établissement principal: Crissier. But modifié: commerce et façonnage d'acier, métaux et matières synthétiques; commerce de quincaillerie, technique du bâtiment, visserie, outillages, machines et tout article technique, dans l'ensemble de la Suisse romande. Signature collective à deux de Manser Marcel, de Appenzell, à Herisau. Procuration collective à deux, pour les affaires de la succursale, a été conférée à Binetti Fabrice, de Chiasso, à Cudrefin.

Journal no 1017 du 10.04.2006
(03335726 / CH-645.4.095.610-1)